



Personimages

Année scolaire 2023-2024

Inscription aux ateliers de Versailles

Maison de quartier Notre Dame - 7 rue Sainte Sophie

Contact : Adeline Chamant – secretariat@gmail.com- Tél. 01.45.41.34.44

Participant :

NOM, Prénom :

Date et lieu de naissance :

Adresse de résidence :

Code Postal / Ville :

☎ domicile :

☎ portable :

E-mail :

Responsable légal * (merci de préciser : parent, tuteur, curateur, foyer etc....)

NOM *:

Adresse :

☎ domicile :

☎ portable :

E-mail :

Contacts à prévenir en cas d'urgence :

Domicile :

Portable :

1 - Nom *:



2 - Nom *:



* Merci de préciser le lien avec le participant (parent, tuteur, curateur, foyer etc....)

et de nous indiquer toute situation particulière éventuelle

Merci de nous signaler tout problème que vous jugez utile de porter à notre connaissance :
(suivi médical particulier, adresse courrier si différente de celle du responsable légal, etc...)

SAMEDI	Adresse	14h15-16h15	16h15-18h15
Danse	7 rue Ste Sophie		
Peinture	"		
Théâtre	"		

Merci de cocher les ateliers souhaités

ATTENTION ! Un atelier ne peut fonctionner qu'à partir de 6 participants

Adhésion à l'association, annuelle et obligatoire : 55 €

Participation	1er trimestre	2nd trimestre	3ème trimestre
1 atelier de 2 heures	180 €	180 €	180 €
2 ateliers de 2 heures	324 €	324 €	324 €
1 atelier 1 semaine/2	115 €	115 €	115 €
2 ateliers 1 semaine/2	207 €	207 €	207 €

Atelier à mi-temps : uniquement pour les participants résidant en internat avec sortie tous les 15 jours

IMPORTANT ! Cette inscription engage le participant pour les 3 trimestres scolaires.

L'inscription sera prise en compte seulement à réception :

- Du règlement de l'adhésion annuelle et de la participation aux ateliers souhaités pour les 3 trimestres en 4 chèques séparés à l'ordre de Personimages, vous pouvez également effectuer vos règlements par virement (paiement à la rentrée)
- De l'exemplaire du "règlement intérieur" dûment daté et signé
- Du "formulaire d'autorisation de diffusion d'image « dûment daté et signé »

* Seul le temps des ateliers est sous la responsabilité de Personimages.

Celui des pique-niques et des trajets étant sous la responsabilité civile du participant.

Fait à..... le Signature du responsable légal :